On est loin d'observer cette règle, généralement. On entonne beaucoup trop bas Deus in adjutorium et l'antienne qui suit : aussi c'est presque toujours mal chanté; puis vient l'orgue qui lance ses notes aiguës dans 'un ton qui vous renverse. Si l'antienne est répétée après le psaume, on ne daigne pas même conserver le ton du psaume, de sorte que cette antienne, qui devait encadrer le psaume, semble une pièce ajoutée qui n'est pas du tout à sa place. Il est très rare que l'antienne et le psaume, qui sont pourtant toujours du même mode, soient chantés au même ton; on dirait vraiment que c'est un parti pris d'agir ainsi, même dans des églises qui sont censées donner le bon exemple aux autres. Quelquefois, il prendra fantaisie au musicien de changer de mode pour le psaume ou de le faire chanter à pleine voix, ce n'est plus alors qu'une suite de cris. Un bon musicien n'agit pas ainsi, il sait se conformer aux règles de la science musicale et du bon goût.

Quant au Magnificat, on peut toujours le chanter un ton plus haut que les psaumes: si on a chanté ceux-ci sur la dominante lu, on pourra le chanter sur le si; mais il faudra donner

le ton de son antienne en conséquence.

Le Magnificat se chante plus lentement que les psaumes; cependant il ne faut pas tomber dans l'excès. Si pour les besoins de l'encensement le Magnificat doit durer plus longtemps, au lieu de le défigurer par une exécution langoureuse qui détruit le sens en séparant des mots intimement unis par le sens, le musicien, comme le permettent les rubriques, peut, à tous les deux versets, jouer dans le même mode une mélodie appropriée avec des jeux doux; ensuite le chœur reprend en observant bien les règles d'une bonne lecture, tout en donnant à la mélodie la solennité voulue. On doit tonjours répéter l'intonation. Nous avons certainement beaucoup à faire à ce sujet. Après l'antienne du Magnificat, répétée sur le même ton que celui-ci, le célébrant aura soin de chanter dans le même ton: Dominus vobiscum et l'Oraison; puis, en conservant toujours le même ton, les chantres feront les mémoires, chanteront le Benedicamus au ton correspondant. Le célébrant chantera Fidelium animæ recto tono, ainsi que Dominus det nobis suam pacem, conservant encore le même ton, il entonnera l'antienne à la Sainte Vierge. Lorsque les vêpres ne sont pas sui-